TARIFS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2021

Tarifs trimestriels - Pour une année scolaire complète, compter trois fois le tarif indiqué

VILLE DE RÉSIDENCE	QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHES	*Découverte et initiation*			*Pédagogie et apprentissage*			*Orchestre et harmonie*	
			ÉVEIL MUSICAL	ATELIERS MUSICAUX*	PARCOURS DÉCOUVERTE	SOLFÈGE	INSTRUMENT 30 MINUTES**	INSTRUMENT 45 MINUTES	INSTRUMENT 30 MINUTES	INSTRUMENT 45 MINUTES
			Le prêt des instruments est compris dans le tarif. Le parcours découverte inclut 1 heure de cours en duo et le solfège.				*Solfège compris, obligatoire jusqu'en 1ère année de deuxième cycle incluse*		*Pour les membres de l'Orchestre Junior ou de l'Harmonie de Thoiry, sous réserve de présence régulière*	
THOIRY	A	Inférieur à 499 €	15 €	15 €	85 €	20 €	45 €	70 €	25 €	40 €
	B	500 € à 999 €	25 €	25 €	135 €	30 €	95 €	145 €	75 €	115 €
	C	1000 € à 1499 €	35 €	35 €	180 €	40 €	140 €	210 €	120 €	180 €
	D	1500 € à 1999 €	45 €	45 €	220 €	50 €	180 €	270 €	160 €	240 €
	E	2000 € à 2999 €	50 €	50 €	250 €	55 €	210 €	305 €	190 €	285 €
	F	3000 € à 4999 €	55 €	55 €	270 €	60 €	230 €	325 €	210 €	295 €
	G	5000 € et supérieur	60 €	60 €	280 €	65 €	240 €	335 €	220 €	305 €
EXTÉRIEUR			90 €	90 €	420 €	100 €	360 €	500 €	330 €	460 €

** Les ateliers musicaux sont offerts pour les élèves inscrits en instrument (ou en solfège pour la chorale enfants)*

*** Tarifs préférentiels pour les débutants 1ère année en hautbois, clarinette, cor, baryton, tuba ou trombone (prix orchestre et harmonie)*

AIN 01 le Département

Chéquiers Jeunes 01 acceptés !

Pour les jeunes inscrits en classe de niveau collège

(collèges, Maisons familiales rurales, Instituts médico-éducatifs...)

Il n'est plus nécessaire de commander votre chéquier, vous allez automatiquement le recevoir par courrier à votre domicile.

Réduction offerte pour charge de famille :

- 5 %

Pour deux enfants mineurs inscrits à l'un des cours ou des ateliers

- 10 %

À partir de trois enfants mineurs inscrits à l'un des cours ou des ateliers

TARIFS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2021

COMMENT CALCULER LE QUOTIENT FAMILIAL (QF) ?

Revenu fiscal de référence / Nombre de parts*

12

1 adulte = 1 part
1 enfant = 0,5 part *(pour 1 ou 2 enfants)*
= 1 part *(à partir du 3è enfant)*

Par exemple : 1 couple + 2 enfants = 3 parts

** Pour connaître le nombre de parts, veuillez vous reporter à votre avis d'imposition.*
En l'absence de justificatifs, le tarif maximum sera appliqué.

CALCUL SELON LES REVENUS DU FOYER

QUOTIENT FAMILIAL	REVENUS MENSUELS DU FOYER				TRANCHES
	2 PARTS (1 PARENT + 1 ENFANT)	**2,5 PARTS** (1 COUPLE + 1 ENFANT)	**3 PARTS** (1 COUPLE + 2 ENFANTS)	**4 PARTS** (1 COUPLE + 3 ENFANTS)	
A	Inférieurs à 999 €	Inférieurs à 1249 €	Inférieurs à 1499 €	Inférieurs à 1999 €	**Inférieurs à 499 € (A)**
B	De 1000 € à 1999 €	De 1250 € à 2499 €	De 1500 € à 2999 €	De 2000 € à 3999 €	**De 500 € à 999 € (B)**
C	De 2000 € à 2999 €	De 2500 € à 3749 €	De 3000 € à 4499 €	De 4000 € à 5999 €	**De 1000 € à 1499 € (C)**
D	De 3000 € à 3999 €	De 3750 € à 4999 €	De 4500 € à 5999 €	De 6000 € à 7999 €	**De 1500 € à 1999 € (D)**
E	De 4000 € à 5999 €	De 5000 € à 7499 €	De 6000 € à 8999 €	De 8000 € à 11 999 €	**De 2000 € à 2999 € (E)**
F	De 6000 € à 9999 €	De 7500 € à 12 499 €	De 9000 € à 14 999 €	De 12 000 € à 19 999 €	**De 3000 € à 4999 € (F)**
G	Supérieurs à 10 000 €	Supérieurs à 12 500 €	Supérieurs à 15 000 €	Supérieurs à 20 000 €	**Supérieurs à 5000 € (G)**